



Ecole Maternelle
161 rue de la Rivoirette
38 510 Morestel
04 74 96 79 40
maternelle.morestel@free.fr

PROCES VERBAL du CONSEIL d'ECOLE
séance du jeudi 1 mars 2018
2^{ème} Conseil d'Ecole année scolaire 2017/2018

Le Conseil d'École s'est réuni le jeudi 1 mars à 18 heures, dans la salle des maîtres de l'école maternelle.

Etaient présents :	absents excusés
<ul style="list-style-type: none">- Mme Perrin, adjointe en charge des affaires scolaires, mairie de Morestel- Mr Vial, adjoint en charge des travaux, mairie de Morestel- Mmes Bouillon, Godet, Grivolat, Fernandes, parents délégués- Mmes Bertrand, Charbonnier, Fernandez, Hervier, Philibert, Sanchez-Lambert, enseignantes- Mme Chapeau, responsable des ATSEM(s)- Mr Feuillet, DDEN	<ul style="list-style-type: none">- M Caroff, inspecteur de l'Education Nationale- M Rival, maire de Morestel- M Calichon, enseignant spécialisé- Mme Guienne, psychologue scolaire

L'ordre du jour a été abordé comme suit :

1. Vie de l'école

1.1 Intervention musicale de Pascal Gayaud

Cette année, l'équipe enseignante privilégie un travail sur la musique avec en fin d'année la visite au Moulin Guitare à La Batie Divisin.

Le lundi 5 février, Pascal Gayaud est venu faire une intervention auprès de tous les élèves de l'école. Il a proposé différents ateliers avec des instruments de musique originaux et cette intervention préparait la visite au Moulin Guitare qui aura lieu les 15 et 17 mai.

1.2 Bibliothèque

Tous les élèves de Grande Section se rendent à la bibliothèque municipale cette année pour une découverte du lieu. La première classe y est allée le 2 février, la prochaine classe y va le 2/03 et la troisième en mai. La fréquentation régulière des lieux culturels est inscrite dans notre projet d'école.

1.3 Intervention musicale, par les intervenants en musique de la Communauté de Communes

Les intervenantes de musique sont venues faire une intervention aujourd'hui auprès des élèves. L'objectif était d'écouter et de reconnaître différents bruits tout au long d'une histoire racontée.

Ces interventions sont toujours de grande qualité et nous remercions les intervenantes pour ce moment musical.

1.4 Budget scolaire et moyens

La mairie a fait passer aux directeurs les budgets alloués à chaque école. Ces budgets sont pour l'année civile 2018. En ce qui concerne l'école maternelle, le budget est revalorisé de 1 %. Il est de 48,52 €/élève pour l'achat de fournitures scolaires avec un budget d'achat de petit matériel de 750 € et de 324 € pour la direction.

Cette année, l'équipe enseignante n'a pas fait de demande d'investissement car elle n'avait pas de besoin particulier.

Les Atsems ont fait remarquer que certains matelas des couchettes étaient en mauvais état et qu'il faudrait penser à les renouveler. La mairie propose qu'une commande soit effectuée pour changer le matériel usagé.

L'équipe enseignante a reçu 2 ordinateurs provenant d'un don de société dont l'un est maintenant dédié à la direction.

L'équipe enseignante remercie la mairie et les services techniques pour la pose d'étagères dans les classes lors des vacances de février.

2. Préparation rentrée scolaire 2018

Cette année, les inscriptions à l'école pour les enfants nés en 2015 ont commencé dès le mois de janvier. Cette année, 57 élèves vont quitter l'école pour rentrer au CP. Il est très difficile de faire des prévisions fiables car les effectifs évoluent sans cesse. Depuis début janvier, l'école a accueilli 7 nouveaux élèves en moyenne section et 1 en grande section ce qui n'est pas facile pour les enseignantes qui essaient de prévoir les classes chaque année afin de pouvoir absorber plus facilement les arrivées. En effet, si le choix avait été fait de faire une classe de moyenne section pure à 28 élèves en début d'année, cette classe aurait un effectif actuellement de 35 élèves ce qui aurait été compliqué dans la gestion quotidienne.

Mme Perrin explique que comme les directeurs disaient tous les ans que les inscriptions pendant l'été étaient nombreuses, la mairie a regardé sur le logiciel Base Elèves ce qu'il en était réellement. En 2017, 14 inscriptions à l'école maternelle ont eu lieu pendant l'été (juin : 4 ; juillet : 2 ; août : 6 ; septembre : 2) ce qui montre la difficulté de prévoir à l'avance les effectifs.

Il est rappelé que pour inscrire son enfant à l'école, les parents doivent d'abord se rendre en mairie. Ils doivent apporter un justificatif de domicile sur la commune de Morestel et le livret de famille. Les parents doivent ensuite prendre contact rapidement avec l'école par mail de préférence ou téléphone (le mardi si possible) pour finaliser l'inscription avec la directrice.

Une réunion générale d'information pour les nouveaux parents d'élèves est prévue le mardi 3 juillet à 18 heures en présence des représentants de la mairie, de la responsable du restaurant scolaire et de la responsable de l'accueil périscolaire du Centre Social.

Un moment d'intégration pour les nouveaux élèves de Petite Section sera proposé au mois de juin et les enfants de la crèche viendront passer une demi-journée à l'école comme chaque année.

Les élèves de Grande Section seront inscrits automatiquement en CP. Ils iront visiter l'école élémentaire et passeront un moment dans une classe de CP au mois de juin.

L'an passé, les enseignants de CP avaient proposé aux parents d'élèves de venir passer un moment dans une classe de CP pour mieux appréhender ce que les enseignants attendent d'un élève de CP. Très peu de parents sont venus assister à un moment de classe, mais les enseignants maintiennent ces visites pour préparer la rentrée prochaine car les parents qui sont venus ont pu être rassurés sur l'entrée de leur enfant au CP. Les enseignants de CP rappellent que tout le matériel est fourni sauf le cartable qui doit être assez grand pour contenir un classeur A4 et des grands cahiers (24x32).

Comme tous les ans, une enquête sera menée pour connaître les élèves qui ne continueraient pas leur scolarité dans notre école l'an prochain.

Le prochain conseil d'école est fixé au **mardi 19/06/18 à 18H.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h00
La Secrétaire de séance, Mme Hervier

à Morestel, le 1 mars 2018
La directrice, Mme Sanchez-Lambert

Copie transmise à

- Monsieur Caroff, inspecteur de l'Education Nationale
- Monsieur Rival, Maire de Morestel
- Monsieur Feuillet, DDEN

- Mesdames et monsieur les représentants des parents d'élèves
- Mmes les enseignantes, Mme Guienne (psychologue scolaire), M Calichon (maître E)